

# LCL PRUDENT

## ■ QU'EST-CE QUE C'EST ?

LCL Prudent est un placement dont l'objectif est de réaliser une performance annualisée de 2 %<sup>(1)</sup> au-delà de l'EONIA capitalisé<sup>(2)</sup> (indice représentatif du marché monétaire). L'horizon de placement recommandé est de 2 ans minimum.

## ■ POURQUOI SOUSCRIRE ?

- Vous accédez à un large univers d'investissement : les actions principalement européennes et de toutes tailles de capitalisation, les obligations publiques et privées, européennes et internationales, le monétaire ou encore les devises.
- Vous bénéficiez d'une gestion qui associe ces différentes classes d'actifs afin d'atteindre l'objectif de performance tout en cherchant à maîtriser les risques.
- Vous disposez d'une alternative :
  - ➔ aux autres supports d'investissement traditionnellement éligibles au PEA tels que les actions ou les fonds investis en actions.
  - ➔ aux fonds conçus pour placer les liquidités en attente d'investissement dans le PEA dont la rémunération est celle d'un placement monétaire.

## ■ COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous pouvez souscrire sur LCL Prudent en agence auprès de votre conseiller LCL ou sur LCL.fr.
- Vous achetez le nombre de parts correspondant au montant que vous souhaitez placer dans votre compte titres, votre PEA ou votre assurance vie.
- Vous pouvez revendre vos parts à tout moment. Toutefois, la durée minimale de placement recommandée est de 2 ans, le potentiel des marchés s'appréciant généralement sur un horizon de moyen à long terme.
- Vous pouvez suivre votre investissement mois après mois et avoir un détail précis de la gestion sur le site [sicavetfcp.lcl.fr](http://sicavetfcp.lcl.fr) ou en vous adressant à votre conseiller LCL.

## Une alternative « prudente » aux placements traditionnellement éligibles au PEA

### VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

#### Dans quoi est investi LCL Prudent ?

LCL Prudent est « nourricier » du fonds Amundi prudent-O, ce qui signifie qu'il est investi en quasi-totalité à travers ce fonds et à titre accessoire en liquidités.

#### LCL Prudent peut être exposé à plusieurs classes d'actifs. Quel est le niveau d'exposition à chaque classe d'actif ?

Le niveau d'exposition aux différentes classes d'actifs évolue en fonction des prévisions établies par l'équipe de gestion. Cette répartition évolue dans les limites suivantes :

- Taux : entre 0 % et 100 %
- Actions : entre 0 % et 20 %
- Devises : entre 0 % et 30 %

L'exposition cumulée aux marchés d'actions, aux obligations haut-rendement et émergentes sera limitée à 30 %.

#### Ai-je le droit de changer d'avis ?

Non, ce fonds n'est pas éligible au droit de changer d'avis du Contrat de reconnaissance.

## RISQUES

L'attention du porteur est attirée sur les risques évoqués dans la documentation juridique (DICI). Comme tout investissement sur les marchés actions, le fonds comporte un risque inhérent à ce type de placement. Ce fonds n'offre ni promesse de performance, ni protection, ni garantie de la valeur liquidative. L'investisseur s'expose donc à un risque de perte en capital.

